



RENNES, le 1 septembre 2020

Communiqué de presse

La région Bretagne remet-elle en cause le principe pollueur-payeur ? Le lobby agricole doit prendre en charge les coûts liés à son système productiviste !

Un article paru ce mardi 1er septembre dans Ouest-France, page Terre, fait état d'une polémique cet été concernant les épandages de lisier qui dégagent beaucoup d'ammoniaque ; ceux-ci, alors que les températures étaient élevées, ont à juste titre, effrayé la population bretonne en pleine crise sanitaire du Covid. L'article nous présente un procédé danois et sa machine miracle pour remédier aux conséquences des pollutions atmosphériques. Les représentants du lobby agricole breton s'y intéressent avec un soutien particulier de la région Bretagne par la voix de son Vice-président à l'agriculture et à l'agroalimentaire, Olivier ALLAIN (Fnsea).

Ce type de production agricole, de plus en plus concentrée, fait appel en amont aux importations massives de soja, lesquelles participent aux déforestations de l'Amazonie (+ 28% en 2020) et en aval, produit de plus en plus d'effets secondaires tels les pollutions diffuses (sols, air, eaux). Ce procédé de « neutralisation du lisier » n'a fait à ce jour l'objet d'aucune publication scientifique sérieuse, en particulier ses effets sur le sol, l'eau..., et même s'il s'avérait vertueux, il ne prend en compte qu'une partie infime du problème.

Nous sommes inquiets et choqués qu'à ce stade, la région Bretagne vole au secours d'un système mortifère dans un contexte budgétaire restreint alors que son Président Loïc CHESNAIS GIRARD parle à qui veut l'entendre, d'écologie, de reconquête de la qualité de l'air, du "bien manger". Cette attitude irresponsable est en contradiction avec les attentes sociétales vis-à-vis de l'agriculture pour que celle-ci participe pleinement à son rôle au niveau climatique, **mais surtout elle remet en cause, sans débat démocratique, le principe pollueur payeur**. En effet, ce que nous voulons, c'est changer les pratiques agricoles et non masquer leurs effets destructeurs par des artifices techniques, soutenus financièrement par nos impôts.

Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest entend alerter la Présidente de la commission européenne, Ursula VON DER LEYEN ; dans sa présentation du "pacte vert européen", devant le Parlement Européen et la Commission, les 27 novembre et 1er décembre dernier, elle s'est donnée comme objectif, *d'agir vers la neutralité climatique*.

La région Bretagne une fois de plus, « parle » **agroécologie** et dans les faits, **soutient un modèle agricole du siècle dernier**. Rappelons que pour respecter l'accord de Paris sur le climat, nous devons prendre les moyens de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50% d'ici 2030 pour atteindre la neutralité en 2050 (objectif du Green Deal). Pour mémoire, l'agriculture bretonne participe à hauteur de 42% à ceux-ci alors qu'au niveau national, l'agriculture ne participe qu'à 19%.

A quand la fin du double discours ? A quand la transition écologique de l'agriculture ?

Le groupe de coordination du **Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest**

Tél : 06 73 19 56 07

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>

<https://www.facebook.com/victimepesticide.ouest/>

victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr